

Superviseur aquatique - Été 2023

Nous sommes présentement à la recherche de deux personnes intéressées à travailler à titre de superviseur aquatique pour la période estivale 2023. Poste cadre non-syndiqué. Contrat de 8 mois.

Description de poste

Sous l'autorité du coordonnateur aquatique, le superviseur aquatique s'occupe l'un des deux sites actifs, en période estivale, dont la piscine du Parc Delpha-Sauvé ou la plage du Parc régional des Îles-de-Saint-Timothée.

Fonctions

- Collaborer à la formation des employés ;
- Supervision des employés syndiqués ;
- Établir et maintenir une ambiance de travail adéquate, sécuritaire et harmonieuse dans l'équipe de travail ;
- Appliquer les règlements de sécurité en tout temps et avec rigueur ;
- Participer à la formation continue des employés ;
- Répondre aux demandes de renseignements des employés et des clients ;
- Assurer un excellent service à la clientèle et une bonne gestion des conflits ;
- Surveillance sur place ;
- Rédiger des rapports en cas d'accident et/ou d'incident ;
- Aviser, au besoin, l'équipe d'entretien et du service à la clientèle des différents sites ;
- Exécuter toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Qualités et exigences

- Certification de Sauveteur National option piscine et plage continentale à jour ;
- Certification de Premiers Soins Général à jour ;
- Certification anaphylaxie 4h (un atout) ;
- Certification de Moniteur en Sécurité Aquatique (un atout) ;
- Certification de Moniteur en Sauvetage (un atout) ;
- Posséder un minimum de 3 ans d'expérience à titre de Surveillant-Sauveteur en plage et/ou piscine (un atout) ;
- Posséder un minimum de 2 ans d'expérience à titre d'assistant-superviseur aquatique plage et/ou piscine (un atout) ;
- Anglais et français écrit et parlé ;
- Avoir des aptitudes à travailler en équipe et avoir un grand sens des responsabilités ;
- Être autonome, être reconnu pour son dynamisme et son leadership.

Horaire

- **Fin février à fin avril** : Environ 5 heures par semaine. Horaire en fonction des besoins.
- **Mai** : Environ 10-15h par semaine. Horaire en fonction des besoins. Possibilité de télétravail.
- **Juin à début septembre** : Temps plein, 37,5 à 40 heures par semaine. Être disponible en tout temps. Le télétravail est exceptionnel, la présence physique est obligatoire.
- **Septembre** : Environ 5 heures par semaine. Horaire en fonction des besoins. Possibilité de télétravail.

Conditions de travail

- Selon l'échelle salariale en vigueur ;
- Possibilité de formation d'appoint si nécessaire ;
- Accessibilité gratuite à tous les sites de la Cité des Arts et des Sports pour la durée du contrat.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, une lettre de motivation ainsi qu'une photocopie de vos certifications par courriel : coordo.aqua@complexesportifcas.com ou en personne: Cité des Arts et des Sports, 100, rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4J7.

Veillez soumettre votre candidature avant le 17 février 2023.

Nous remercions toutes les personnes qui auront manifesté leur intérêt pour ce poste, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.